En effet, le Cameroun attend des recettes douanières de près de 900 milliards de FCFA en 2020.

Ainsi, le tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) du Cameroun fixe les objectifs de recouvrements douaniers de 905 milliards en 2020, 925 milliards en 2021 et 955 milliards en 2022. « Par conséquent, malgré la fonction économique de la douane, l'effort de mobilisation des recettes douanières reste un enjeu important pour la réalisation des objectifs de la politique budgétaire », commente l'administration douanière.

Mais la Douane note que les recettes du secteur, qui constituaient près de 75 % des recettes budgétaires au Cameroun à l'indépendance en 1960, ne concourent plus qu'à environ 18 % du budget de l'État. Elles ont néanmoins doublé en 11 ans, passant de 401,3 milliards en 2007 à 803,2 milliards en 2018.

Bien qu'en valeur relative on note une tendance baissière de la proportion des recettes douanières dans le PIB, la Douane note qu'en valeur absolue par contre on assiste à une augmentation du volume des recettes douanières d'année en année. « Cette tendance haussière du volume des recettes douanières au budget de l'État va se poursuivre pendant les trois prochaines années », promet la direction générale des Douanes.